

Samedi

18

Janvier
2020



Les infos en ligne du SNUipp 63

Fonction publique

Gel du point d'indice jusqu'en 2022 ?

D'après le journal Challenges, dans un article du 16 janvier, le gouvernement table sur un gel du point d'indice, qui sert de base au calcul des traitements des fonctionnaires, jusqu'en 2022, selon les dernières prévisions budgétaires. "C'est une hypothèse, pas une décision", assure le secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Dussopt.

Dans [un rapport de novembre](#), le Conseil d'orientation des retraites (COR) établit des prévisions financières concernant les retraites et s'appuie sur des données du ministère du Budget. Le gouvernement table en effet sur un gel du point d'indice, qui sert de base au calcul de la grille des traitements des fonctionnaires, jusqu'en 2022. Une rigueur salariale plus sévère que celle annoncée dans la précédente projection budgétaire de juin 2019... et qui permet de comprendre comment on génère le déficit des caisses de retraites.

En effet pour le gouvernement, les "mesures salariales indiciaires de 2020 à 2022 ont été révisées à la baisse", les moindres suppressions de postes de fonctionnaires par rapport aux ambitions initiales "réduisent les marges de manœuvre salariale" et les augmentations à l'ancienneté seraient plus faibles.

Augmentation plus lente que le salaire moyen

Plus globalement, le gouvernement anticipe que le traitement moyen des fonctionnaires, hors primes, augmentera moins vite que le salaire moyen par tête de l'économie française dans les années à venir. De fait, depuis 2017, le gouvernement ne s'est jamais caché de privilégier l'octroi de primes pour augmenter les fonctionnaires plutôt qu'une hausse générale du point d'indice.

Les 500 millions d'euros d'augmentations annoncées pour les enseignants en 2021, pour éviter que la réforme des retraites ne se traduise par une baisse de leur future pension, devrait d'ailleurs prendre la forme de primes. "Quand on augmente le point d'indice de 1%, cela coûte deux milliards d'euros de dépense publique et c'est 14 euros d'augmentation pour un agent qui gagne moins de 2.000 euros, avait déclaré Olivier Dussopt sur Public Sénat en juin 2019. C'est toujours bon à prendre, mais c'est peu par rapport au coût collectif."

Les enjeux de la grève du 24 janvier

Encore de bonnes raisons de se mettre en grève pour exprimer son opposition à la somme de projets et de mesures imbriqués du gouvernement ultra-libéral Macron-Philippe :

**Réforme des retraites + Age pivot à 64 ans + Revalorisation tronquée des salaires
+ Refonte des carrières des enseignants + Redéfinition des missions**

Pour un marché de dupes, l'addition est lourde



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr